

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME SUR LA COMMUNE DE GROSBREUIL

Par arrêté de Madame La Maire de GROSBREUIL en date du 16 Février 2018, une enquête publique relative au projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme sollicité par la Maire de GROSBREUIL est ouverte pendant 32 jours consécutifs du Lundi 12 Mars 2018 au Jeudi 12 Avril 2018 inclus, en application du code de l'Urbanisme, sur le territoire de GROSBREUIL.

Cette modification a pour objet de modifier le règlement graphique (zonage) et littéral :

- par la suppression de la zone Aex et reclassement en zone A pour faciliter la gestion de l'implantation des nouveaux sièges d'exploitation sur la zone agricole ;
- par la rectification du zonage sur le secteur du Petit Paris avec le reclassement des maisons d'habitation en zone UA en prolongement de la zone UA limitrophe ;
- par un ajustement des règles d'évolution des constructions de tiers en zone A ;
- par des ajustements réglementaires.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier, comprenant notamment une notice de présentation et un registre d'enquête, seront déposées à la Mairie de GROSBREUIL afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture du public, et consigner éventuellement ses observations sur le registre, ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur – Enquête Publique sur le projet de modification n° 1 du P.L.U. – Mairie – 2, rue de la mairie – 85440 GROSBREUIL, ou par mail, à l'adresse suivante : enquetepublique.grosbreuil@gmail.com

Le dossier pourra également être consulté sur le site internet de la commune de Grosbreuil : www.grosbreuil.fr, rubrique : Vie municipale - Urbanisme PLU.

Les observations figurant dans les correspondances reçues avant la clôture de l'enquête seront dès réception annexées au registre d'enquête et consultables sur le site internet : www.grosbreuil.fr.

Un commissaire enquêteur a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de NANTES:

- Monsieur Marc JACQUET, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire en retraite

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la Mairie :

Lundi 12 Mars 2018, de 9 h 00 à 12 h 00,
Mardi 27 Mars 2018, de 16 h 00 à 19 h 00,
Samedi 7 Avril 2018, de 9 h 00 à 12 h 00.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée à la Sous-préfecture des Sables d'Olonne et à la Préfecture de la Vendée, pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture d'enquête. Les personnes intéressées pourront, par ailleurs, obtenir communication de ces documents, ils seront également mis en ligne sur le site internet de la commune de Grosbreuil : www.grosbreuil.fr.